

LE FROUVILLOIS

Numéro 61 – mai 2024



De belles idées ! De beaux projets à moyen terme pour Frouville...

La vie évolue et des objectifs se dessinent à travers la sécurité, l'embellissement et la rénovation de bâtiments dans notre village.

La sécurité avec la création de 140 mètres linéaires d'un trottoir rue de Nesles.

Coût de l'opération estimé à 143 000€ HT et compensé par une manne financière « miraculeuse » provenant du produit des amendes de police de 96 000€ - dotation déjà versée en recettes...

La sécurité encore avec la restauration de l'angle du mur de la salle des fêtes.

Le montant du devis s'élève à 8 680€ HT, des demandes de subvention sont en cours auprès du PNR et du Département.

L'embellissement avec un projet d'enfouissement des lignes téléphoniques et fibres, encore en aérien, dans le but de faire disparaître les câbles et boîtiers qui pendent le long des poteaux et qui sont arrachés régulièrement.

Une étude chiffrée sur l'ensemble du village a été réalisée sur : 2 secteurs restants de la Grande Rue, la rue de Nesles, la rue de Groslay, la rue du Gros Buisson/chemin de Chambly, le chemin de la Garenne et rue de l'audience en option.

L'enveloppe financière est estimée à 450 000€ HT subventionnée à hauteur de 20% par le SDEVO – Syndicat Départemental d'Énergie du Val d'Oise – et de 30% par le Département.

Les travaux pourraient s'étaler sur 3 années. Ce projet ambitieux va permettre la réfection des trottoirs existants, suite au terrassement et à l'enterrement des fourreaux.

Le 3^{ème} objectif à plus ou moins long terme concerne la rénovation de la salle des fêtes. Un audit énergétique a préconisé qu'il faut revoir son isolation, améliorer le système d'éclairage (led) et rafraîchir les murs en peinture.

Le Conseil Municipal a longuement dialogué et échangé sur tous ces sujets...

Soit, nous continuons de vivre dans une profonde léthargie sans rien faire... sans bonifier l'attrait de notre village.

Soit un effort financier collectif est demandé afin d'apporter une recette supplémentaire à la commune.

Symboliquement, une partie des Elus a opté pour la 2^{ème} solution : l'augmentation des taxes locales représentera 2,55% soit un produit fiscal attendu de 16 000€ environ.

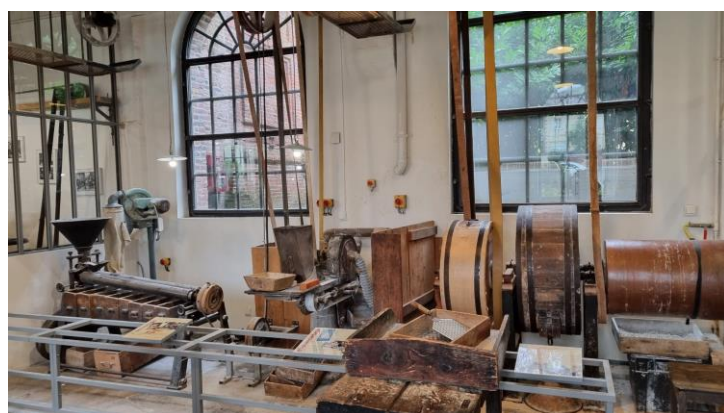
A ce jour, Frouville a un endettement à 0€ et aucun emprunt !

Croyez en notre énergie et notre pugnacité à solliciter nos différents financeurs afin d'équilibrer sereinement nos futurs budgets.

« Personne ne peut avoir l'obligation de réaliser un acte si celui-ci n'est pas réalisable... »

Depuis le dernier Frouillois

Le 22 octobre sortie des aînés au musée de la Nacre à Méru. Belle journée très réussie ! Nos aînés ont eu tellement de plaisir à se retrouver que la visite de l'après-midi s'est faite au pas de course, pour respecter l'horaire prévu de retour.



Le 9 décembre, le père Noël a fait une halte à Frouville pour le plus grand bonheur des petits ! Les 38 enfants de 0 à 12 ans de la commune ont été gâtés. Le traditionnel goûter de Noël était une belle occasion d'échanges entre les jeunes parents.



De nombreux Frouillois sont venus aux traditionnels vœux de Monsieur le Maire, au cours desquels le prochain départ en retraite de Chouchou a été évoqué.

Des événements de taille, bientôt chez nous !



La CCSI offre un tarif spécial aux habitants de ses communes. Tarif réduit pour les adultes, et gratuit pour les enfants. Billet à réserver obligatoirement (même en cas de gratuité), dans la limite de la jauge...

Réservez vos places sans tarder sur :

<https://www.billetweb.fr/festival-le-parc-aux-etoiles>



Festival.leparcauxetoiles

Notre commune est fière de participer à cet événement ! Une centaine de bénévoles est nécessaire, si vous souhaitez en faire partie lors de l'édition 2025, n'hésitez pas à le faire savoir !

Le 19 juillet 2024, le Val-d'Oise vivra un moment historique et sportif.

Cet événement sera une fête exceptionnelle dans les villes et villages du département.

C'est une grande fierté pour notre Communauté de Communes d'avoir été sélectionnée pour recevoir la flamme olympique à Auvers-sur-Oise !

Le parcours du relais de la flamme olympique sera composé de 7 étapes, pour aller à la rencontre de tous les Valdoisiens, à travers tous les territoires du département :

- Théméricourt au cœur du Vexin français
- Auvers-sur-Oise et Méry-sur-Oise
- La Forêt de Montmorency à Saint-Prix
- Des bords de l'Oise à Pontoise à Cergy devant l'Hôtel du Département
- De Sarcelles à Garges-lès-Gonesse
- De Cormelles-en-Parisis, à Argenteuil en passant par Sannois et Franconville
- De Deuil-la-Barre à Soisy-sous-Montmorency en passant par Enghien-les-Bains, Saint-Gratien, Ermont et Eaubonne.

Plus d'une centaine de porteurs de la flamme olympique se relayeront le long du parcours du Val d'Oise. Ces éclaireurs seront sélectionnés par le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 et ses partenaires, le Département et la Ville étape. Ils seront à parité femme-homme, valides ou en situation de handicap et représenteront toutes les générations.

En fin de journée, après la dernière étape de 9km, le dernier éclaireur de la flamme olympique viendra embraser le chaudron de Paris 2024 au cœur de l'hippodrome d'Enghien-Soisy à Soisy-sous-Montmorency (ville étape). Tous les Valdoisiens, petits et grands, seront invités à célébrer les Jeux 2024 autour d'une grande fête populaire organisée par le Département sur ce site exceptionnel (initiations sportives, spectacles, animations culturelles, rencontres avec les sportifs, feu d'artifice...).



Olympiades :

Labbeville jeudi 30 mai,
matin

Frouville et Hédouville jeudi
30 mai après midi

Au Parc des sports
d'Auvers sur Oise

De nombreux événements seront organisés en 2024 sur notre territoire pour rassembler les associations sportives, culturelles et nos habitants de toutes les générations.

L'accent sera mis sur l'enseignement et l'acquisition des valeurs éducatives de l'olympisme. Les symboles et cérémonies, les activités physiques et sportives fourniront un contexte approprié pour enseigner et apprendre.

Il y a plus de 2000 ans, dans l'Antiquité, les grecs organisaient de grands jeux pour honorer leurs dieux. Tous les 4 ans, à Olympie, se tenaient les épreuves de course, de lutte... mais aussi de musique ou de poésie. Ces jeux ont existé pendant des siècles avant de disparaître.

En 1894, Pierre de Coubertin eut l'idée de faire renaître les Jeux olympiques. Il pensait que les rencontres sportives développaient l'amitié entre les pays.

Lors des premiers "JO", on pouvait assister à de drôles d'épreuves : la nage avec obstacles, le grimper ou le tir à la corde. Quelques mois avant le début des Jeux, une torche est allumée à Olympie, en Grèce. La flamme commence un long voyage vers la ville organisatrice. Tout au long du parcours, des relayeurs se transmettent le feu olympique, symbole de paix.

OLYMPIADES : Sausseron-Impressionnistes, terre de jeux 2024.

La Communauté de Communes organisera des Olympiades pour toutes les écoles primaires du territoire. Un événement inédit inter-classes pour valoriser le sport, le partage et la solidarité... valeurs olympiques par excellence.

Faire vivre le sport sur le territoire

Les élèves se rencontreront au cours d'épreuves sportives et culturelles alliant courses, sauts, lancers, quiz de culture générale autour du sport et des Jeux olympiques.

Un travail pédagogique aura été mené en classe, tout au long de l'année scolaire, par les élèves participants et leur enseignant.

Transmettre les valeurs du sport

Ce sont avant tout les valeurs sportives qui seront inculquées aux jeunes au cours de l'événement. Fair-play, entraide et dépassement de soi seront les maîtres mots de cette rencontre sportive et culturelle. À l'image de la compétition internationale, la journée se clôturera par la traditionnelle cérémonie de remise des médailles et des récompenses.

Faire naître la ferveur des jeux

À travers cette action qui mobilisera les jeunes du territoire, la CCSI veut susciter un engouement sportif pour les Jeux Olympiques 2024.





Ceci est un dépôt, bien organisé, de plaques d'amiante dans notre forêt. Il appartient désormais à la commune d'évacuer ces déchets en respectant les règles de manipulation et de dépôt.

Le coût de l'opération s'élève à 4 000 €



Rendez-vous sur le site : [Commune de Frouville \(frouville95.fr\)](http://Commune de Frouville (frouville95.fr))
Rubrique actualités afin de connaître toutes les nouveautés relatives à TRI-OR

Vous pouvez demander des bacs d'ordures ménagères (gris) gratuitement à TRI-OR afin d'éviter de déposer de simples sacs sur le trottoir qui peuvent être éventrés par des animaux.



Nous rappelons que l'entretien des trottoirs est à la charge des locataires ou propriétaires. Merci d'en prendre bonne note ;-)

Lors de la séance de cinéma plein air le 14 juin,
Quasar 95 sera présent pour l'événement mondial

« **On the moon again** »

afin de nous faire découvrir
le ciel grâce à
d'étonnants télescopes.



Particuliers et professionnels

RAPPEL

Rappel des horaires de tonte et utilisation d'engins à moteur :

Du lundi au vendredi :	8h30 - 12h00	14h30 - 19h00
Samedi :	9h00 - 12h00	16h00 - 19h00
Dimanche et jours fériés :	16h00 - 19h00	

"Gentils toutous.

A Frouville comme ailleurs nos amis à quatre pattes sont de Compagnie agréable.

A Frouville le calme est une qualité de vie que nous apprécions tous. Alors, propriétaires de gentils toutous, faites en sorte que leurs aboiements n'altèrent pas la quiétude de notre village."





Isabelle, notre chère secrétaire de mairie, a réalisé un beau travail de recherche afin de rassembler l'ensemble des bulletins municipaux «Le Frouvillois » depuis sa création !

Le N°1 est sorti en janvier 1991.

Nous sommes à la recherche du N° 28 qui n'a pas été retrouvé.

Si vous l'avez chez vous, ce serait gentil de l'apporter à la mairie afin que nous en fassions une copie. D'avance merci !



Chantal surnommée « Chouchou », va enfin prendre sa retraite bien méritée. Nous avons donc besoin de quelqu'un pour la remplacer. N'hésitez pas à en parler autour de vous !



Une nouvelle tranche de trottoir !

48 mètres linéaires d'un tout nouveau trottoir en béton désactivé pour la rue du Margat et 36 mètres pour la partie située dans son prolongement, Grande Rue.

D'importants problèmes d'infiltration chez nos administrés de la rue du Margat devaient être résolus au plus vite.

La réfection des trottoirs et de leurs bordures était par conséquent devenue nécessaire pour assurer l'étanchéité.

La commune a profité de cette opération pour aménager quelques mètres supplémentaires sur un tronçon resté en herbe sur le secteur Grande Rue.

Le montant total de ces travaux s'élève à 25 660,59 euros HT dont 30% soit 7 698,18 euros sont directement subventionnés par le Conseil Départemental du Val d'Oise, dans le cadre de l'Aide Départementale aux Communes.

La vidéo surveillance est désormais fonctionnelle à Frouville



La Communauté a décidé de mettre en place un dispositif intercommunal de **vidéo-protection** sur ses axes routiers.

Le but est d'offrir aux gendarmes la possibilité de visionner les images enregistrées du trafic routier à la recherche de véhicules suspects, par exemple dans l'enquête après un cambriolage et les dépôts sauvages.

Budget 2024 en Euros

FONCTIONNEMENT	556 676.59 €
INVESTISSEMENT	262 177.88 €

Résultats 2023 en Euros

	Résultat de clôture Exercice 2022	Intégration des résultats à la suite de la dissolution du CCAS	Résultat Exercice 2023	Résultat de clôture Exercice 2023
Investissement	139 742.95		74 834.93	214 577.88
Fonctionnement	369 721.64	2 089.47	23 565.48	395 376.59
TOTAL	509 464.59	2 089.47	98 400.41	609 954.47

Le conseil a décidé **de verser l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 de 40 000€ à la section investissement.**

A noter que, les recettes issues des impôts, taxes et dotations à la commune de Frouville **ont augmenté** de 237 767€ en 2013 à 260 664€ en 2024 (soit environ **+10%**), et ce, sans aucune augmentation de la part communale de l'impôt foncier.

Madeleine retrouve son éclat d'antan

Avant



Certains membres du conseil, convaincus qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter la part communale de l'impôt foncier pour embellir notre village, se sont retroussé les manches pour effacer les dégradations que le lavoir « Madeleine » rue du Margat avait subi. Plusieurs essais avec les moyens différents (brosses spécifiques, pistolet pneumatique à aiguille, produits anti-tags) ont été réalisés.

La solution de sablage haute pression (7 bars) à l'aide d'un compresseur de chantier a finalement permis de venir à bout de ces graffitis.

Ces conseillers n'ont pas hésité à investir plusieurs journées et à prêter gracieusement leur matériel personnel pour permettre de réaliser à moindre coût (environ 300€) cette opération qui aurait couté au contribuable environ 3 000€.

Après



Pour limiter les dépenses communales, d'autres opérations ont eu lieu (découpe en urgence d'un arbre communal tombé lors d'une tempête à Messelan, pose de grillage dans le clocher pour éviter les dégradations causées par les pigeons). D'autres opérations sont en cours (Négociation et découpe en plusieurs lots des travaux de réalisation du trottoir rue de Nesles).

Des nouvelles de notre campagne

En agriculture, deux grandes périodes de semis nous concernent. A l'automne pour les cultures dites d'hiver (blé, colza, orge hiver,...) et au printemps pour les cultures craignant le gel et à cycles courts (betteraves, pois, féveroles, maïs, tournesol, lin,...).

Nous avons connu un automne très pluvieux et ce début de printemps est sur la même continuité. Un mois de retard dans les dates optimales d'implantation. Comme souvent, l'impact de ce retard dépendra en grande partie du temps à venir.

Dans le même temps nous avons 15 jours d'avance avec les cultures d'hiver.

Toutes les cultures ne sont toujours pas semées comme le maïs et le tournesol et début mai s'annonce chahuté !

Le calendrier des travaux agricoles dépend depuis toujours du climat mais on constate depuis quelques années, qu'elles sont de plus en plus atypiques. Les saisons sont de moins en moins marquées. Nous constatons de plus en plus de longues périodes de pluie ou de sec ou de chaleur (nous sommes avec ce mois d'avril à 27 mois consécutifs en températures supérieures à la moyenne historique) ou encore des gelées tardives au printemps.

Sommes-nous en dérèglement climatique ou bien est-ce un changement de fond du climat ?

Une chose est sûre, nous devons nous adapter.

Ci-dessous plantations au stade plantule.

Stéphane Delamare



Lin



Betteraves



Féveroles



Les lignes téléphoniques en cuivre vont disparaître progressivement au profit de la fibre.
Retrouvez toutes les explications sur : <https://www.fftelecoms.org/categories/grand-public/>
ou en vous rendant en mairie.



Le Frouillois est mis en ligne sur le site de la commune

Si vous ne souhaitez plus recevoir la version papier, merci de nous envoyer un mail à la mairie, avec en objet « Frouillois » et dans le mail votre nom et adresse postale, afin que nous stoppions la distribution,
Merci !



Etat Civil

Félicitations aux parents de :

Suzanne COTTIN GODDERIS née le 25/10/2023 à Pontoise

Soélya MURET TAVARES née le 26/10/2023 à l'Isle-Adam

Nos sincères condoléances à la famille de :

Jean-Claude RIDEL décédé le 13/02/2024 à Osny



Calendrier des événements à venir :

Chaque 1^{er} samedi du mois : Marché du Sausseron

31 mai 19h30 : La Fête des Voisins, terrain de Groslay

7-8 juin : Festival Le Parc Aux Etoiles à Nesles la Vallée

14 juin 19h30 : Repas partagé avec la participation de l'association Frouilloise Quasar 95 pour l'événement mondial « On the Moon Again »

14 juin 22h30 : Cinéma plein air sur le terrain de Groslay, film « Irréductible »

29 septembre : Fête intercommunale de la vallée du Sausseron (CAVS)

6 octobre : Brocante de Frouville



Pensez à suivre les actualités de notre village sur Facebook, les infos sont communiquées en temps réel :

www.facebook.com/frouville95690/



Le site Internet de notre village, n'hésitez pas à le visiter régulièrement :

www.frouville95.fr



Mairie de Frouville

10 bis, Grande Rue – 95690 FROUVILLE

Tél. : 01 30 34 70 55

Mél : mairie-frouville95@wanadoo.fr

Permanences secrétariat :

Mardi de 9h à 11h

Vendredi de 14h à 17h

Permanences Élus :

Les Mercredis de 18h30 à 20h